

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Recu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le

21 SEP 2022

CDL 057-200078798-20220915-10S20220915D004-DE

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

**SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN**

57640 CHARLY-ORADOUR

**délibération :
D_2022_3_4**

L' an deux mille vingt deux, le jeudi 15 septembre à 19 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Nombre de délégués en
exercice : 13

Date de convocation du : 25 Août 2022

Présents : 11

Titulaires : Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Votants : 12

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur LOMANTO Joseph, Madame MARQUES Maria, Monsieur POINSIGNON Henri

**Objet : DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE
L'AGENCE DE L'EAU RHIN-
MEUSE POUR LE
FINANCEMENT DE
L'ETUDE DIAGNOSTIQUE
DU BASSIN-VERSANT DU
RUISSEAU DE LA
BEVOTTE**

Pouvoirs :

Monsieur DIEUDONNE Vincent a donné pouvoir à

Absent(s) : Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur SCHRECKLINGER Didier, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Monsieur CELARIE Denis

Excusé(s) : Monsieur DIEUDONNE Vincent

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

Madame la Présidente propose au Conseil syndical :

- de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour une subvention à hauteur du taux maximum du coût total de l'étude diagnostique sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévotte,
- d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité cette proposition et sollicite l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, conformément à sa demande.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY

Emis le 15/09/2022, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER



